

REVUE DE PRESSE QUANTAM

MARS – MAI 2019



quantam



Quantam lance un produit de couverture pour unités de compte

La société de gestion **Quantam** vient de lancer un outil de couverture permettant la protection individuelle d'un contrat d'assurance-vie investi en unités de compte. **Quantam** Pulsar est une plateforme qui permet une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant un portefeuille investi en fonds ou en actions.

Concrètement, les épargnants peuvent acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'assurance-vie, indique un communiqué qui précise que ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime. L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne. En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant. A noter que cet outil est proposé depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).

Assurance-Vie : Quantam annonce le lancement d'une solution innovante de protection sur-mesure

Claude Leguilloux, publié le 26/03/2019



Crédit photo © Reuters

(Boursier.com) — Quantam, société de gestion d'actifs française indépendante, propose une solution inédite à disposition des assureurs-vie au bénéfice des épargnants : 'Quantam Pulsar', un outil de couverture innovant permettant la protection individuelle de chaque contrat d'Assurance-Vie investi en Unités de Compte. "Grâce à cette solution, les épargnants pourront obtenir en quelques clics une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix" explique l'entité.

Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime. L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Volatilité accrue

"Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée" poursuit l'entité. En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant.

L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

Maxime Dupont, Président de Quantam, a déclaré : "La possibilité pour un investisseur de choisir librement son propre portefeuille, son niveau de sécurisation et son horizon de temps offre une flexibilité encore inédite. Une couverture de courte durée permettra par exemple d'opérer une gestion plus tactique en réajustant le niveau de protection pour sécuriser ses gains (créant un "effet cliquet"), là où une garantie plus longue sera privilégiée dans une optique plus patrimoniale".

Maxime Dupont ajoute : "Après 15 années en tant que gérants sur les produits dérivés et structureurs de solutions de protection financières, nous avons constaté qu'intégrer une protection au niveau d'un fonds commun de placement n'a pas forcément de sens, les investisseurs n'ayant pas les mêmes points d'entrée, les mêmes horizons, ni les mêmes besoins en termes de niveau de protection. Il est donc essentiel de pouvoir leur offrir une solution de couverture sur-mesure, superposée globalement à leur portefeuille individuel et non restreinte à tel ou tel fonds collectif couvert ou flexible. En outre, la couverture sur un portefeuille global coûte beaucoup moins cher que la somme des couvertures qui seraient incluses dans chacun des fonds du portefeuille. Notre outil répond à toutes ces problématiques."

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg), leader européen de l'Assurance-Vie en Unités de Compte avec 41,5 milliards d'euros d'encours. Quantam a désormais pour feuille de route le développement commercial de sa solution et l'accélération de son déploiement à l'échelle industrielle. En associant une expertise financière et technologique à la force de larges réseaux de distribution, Quantam a ainsi l'ambition de contribuer à répondre à des enjeux de place aux incidences systémiques, tels que la résilience de l'épargne européenne en cas d'évolution défavorable des marchés...



COMMUNIQUE DE PRESSE Assurance-Vie : Quantam annonce le lancement d'une solution innovante de protection sur-mesure, dédiée aux portefeuilles investis en Unités de Compte

Paris, le 26 Mars 2019 – Quantam, société de gestion d'actifs française indépendante, propose une solution inédite à disposition des assureurs-vie



Téléchargez gratuitement le guide

Dopez vos plus-values au bénéfice des épargnants : Quantam Pulsar, un outil de couverture innovant permettant la protection individuelle de chaque contrat d'Assurance-Vie investi en Unités de Compte.

Quantam est heureuse d'annoncer la mise en ligne de sa plateforme « Pulsar ». Grâce à cette solution, les épargnants pourront obtenir en quelques clics une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Permettre aux épargnants de couvrir leurs Unités de Compte, pour la durée et le niveau de protection choisis

Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime. L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

Une protection ferme qui compense exactement les pertes subies

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant. L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

MaximeDupont, Président de Quantam, déclare : « La possibilité pour un investisseur de choisir librement son propre portefeuille, son niveau de sécurisation et son horizon de temps offre une flexibilité encore inédite. Une couverture de courte durée permettra par exemple d'opérer une gestion plus tactique en réajustant le niveau de protection pour sécuriser ses gains (créant un « effet cliquet »), là où une garantie plus longue sera privilégiée dans une optique plus patrimoniale ».

Une solution récemment mise en place dans le cadre de l'Assurance-Vie

MaximeDupont ajoute : « Après 15 années en tant que gérants sur les produits dérivés et structureurs de solutions de protection financières, nous avons constaté qu'intégrer une protection au niveau d'un fonds commun de placement n'a pas forcément de sens, les investisseurs n'ayant pas les mêmes points d'entrée, les mêmes horizons, ni les mêmes besoins en termes de niveau de protection. Il est donc essentiel de pouvoir leur offrir une solution de couverture sur-mesure, superposée globalement à leur portefeuille individuel et non restreinte à tel ou tel fonds collectif couvert ou flexible.

En outre, la couverture sur un portefeuille global coûte beaucoup moins cher que la somme des couvertures qui seraient incluses dans chacun des fonds du portefeuille. Notre outil répond à toutes ces problématiques. »

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International

Assurance (Luxembourg), leader européen de l'Assurance-Vie en Unités de Compte avec 41,5 milliards d'euros d'encours. **Quantam** a désormais pour feuille de route le développement commercial de sa solution et l'accélération de son déploiement à l'échelle industrielle. En associant une expertise financière et technologique à la force de larges réseaux de distribution, **Quantam** a ainsi l'ambition de contribuer à répondre à des enjeux de place aux incidences systémiques, tels que la résilience de l'épargne européenne en cas d'évolution défavorable des marchés.

Quantam Pulsar est aujourd'hui accessible via les liens suivants :

www.quantam.net ou <https://pulsar.quantam.net>

www.quantam.net

A propos de **Quantam** Pulsar :

Contrairement aux stratégies d'« assurance de portefeuilles » classiques (telles que le CPPI par exemple) ou à la gestion flexible qui restent sujettes à des risques de modèles, le contrat individualisé proposé par **Quantam** est une option ferme : elle compense à hauteur de la protection choisie, la perte encourue à partir du calcul de la variation de valeur effectivement constatée dans le portefeuille.

L'outil **Quantam** Pulsar permet d'appliquer la protection à un univers très étendu de fonds. Il attribue en outre à chaque fonds un score de « couvrabilité », qui reflète la contribution de celui-ci à la cherté de la prime calculée pour assurer un portefeuille dont il ferait partie. Le niveau de cet indice de couvrabilité, dont la méthodologie est propriétaire, dépend non seulement d'aspects quantitatifs tels que la volatilité du fonds ou sa corrélation à des indices de références, mais aussi des éléments de transparence que **Quantam** peut obtenir sur la gestion.

A propos de **Quantam** :

Quantam SA est une société de gestion française indépendante agréée par l'AMF et la NFA (USA). **Quantam** se spécialise depuis 2004 sur les métiers de la gestion quantitative active et systématique, plus particulièrement dédiée à la couverture des risques financiers.

Quantam s'appuie notamment sur son infrastructure et sa technologie pour opérer avec efficacité sur tous les grands marchés dérivés internationaux. Son expertise financière est concentrée sur l'optimisation de solutions structurées de gestion des risques. Son approche de la gestion est rigoureusement scientifique et systématique, à l'opposé de la spéculation arbitraire.

Membre de l'Association Française de Gestion (AFG), **Quantam** a pour ambition de contribuer à l'émergence de nouvelles solutions pour la gestion, au service des investisseurs de conviction désireux de bénéficier d'une protection systématique à court, moyen et long terme contre les aléas de marché.



Téléchargez gratuitement le guide
Dopez vos plus-values

Quantam propose une protection sur-mesure dédiée aux unités de compte

(AOF) - Quantam a mis en ligne sa plateforme "Pulsar". Grâce à cette solution, les épargnants pourront obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime.

L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant.

L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).

2019 Agence Option Finance (AOF) - Tous droits de reproduction réservés par AOF. AOF collecte ses données auprès des sources qu'elle considère les plus sûres. Toutefois, le lecteur reste seul responsable de leur interprétation et de l'utilisation des informations mises à sa disposition. Ainsi le lecteur devra tenir AOF et ses contributeurs indemnes de toute réclamation résultant de cette utilisation. Agence Option Finance (AOF) est une marque du groupe Option Finance



Assurance vie : **Quantam** lance un outil dédié aux portefeuilles en Unités de Compte

Patrimoine - Face à la volatilité des marchés, **Quantam** annonce cette semaine le lancement d'une plateforme dédiée à la protection des contrats d'assurance vie investis en UC. L'outil permet de protéger sur-mesure l'ensemble du portefeuille individuel d'un investisseur. **Quantam** — société de gestion d'actifs française indépendante — annonce ce mardi 26 mars le lancement de **Quantam** Pulsar, une plateforme dédiée aux contrats d'assurance vie investis en Unités de Compte (UC). Les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'assurance vie.

Ce dispositif compensera les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime. L'utilisateur choisit sur **Quantam** Pulsar la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille. L'outil cote instantanément la prime correspondante, et l'utilisateur valide cette protection directement en ligne.

Protéger un investissement en UC de la volatilité des marchés

Quantam Pulsar a été conçu pour faire face à un contexte de volatilité accrue, et de baisse continue de la rémunération du fonds euro. L'outil propose une alternative pour continuer de sécuriser l'épargne investie sur des actifs en UC à l'espérance de rendement bien plus élevée. En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de d'une éventuelle franchise.

L'approche se distingue des produits structurés ou des fonds garantis, puisqu'elle permet à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille, constitué à partir d'une grande partie des fonds disponibles. « Une couverture de courte durée permettra par exemple d'opérer une gestion plus tactique en réajustant le niveau de protection pour sécuriser ses gains, créant un « effet cliquet », là où une garantie plus longue sera privilégiée dans une optique plus patrimoniale », explique **MaximeDupont**, Président de **Quantam**.

Une couverture sur-mesure pour portefeuille individuel

« Intégrer une protection au niveau d'un fonds commun de placement n'a pas forcément de sens, les investisseurs n'ayant pas les mêmes points d'entrée, les mêmes horizons, ni les mêmes besoins en termes de niveau de protection. Il est essentiel de leur offrir une solution de couverture sur-mesure, superposée globalement à leur portefeuille individuel, et non restreinte à tel ou tel fonds collectif couvert ou flexible. La couverture sur un portefeuille global coûte beaucoup moins cher que la somme des couvertures qui seraient incluses dans chacun des fonds du portefeuille », ajoute **MaximeDupont**.

Depuis janvier 2019, la solution a été souscrite et activée chez Lombard International Assurance (Luxembourg), acteur européen de l'assurance vie en Unités de Compte avec 41,5 milliards d'euros d'encours. **Quantam** vise désormais le développement commercial de son outil et l'accélération de son déploiement à l'échelle industrielle. **Quantam** souhaite répondre à des enjeux de place aux incidences systémiques, tels que la résilience de l'épargne européenne en cas d'évolution défavorable des marchés.



Assurance Vie : Quantam Pulsar innove avec une protection financière des UC

Assurance vie Mercredi 27 mars 2019 - 09:55

La société de gestion **Quantam** invente une solution originale pour garantir aux détenteurs d'assurance vie leur capital en unités de compte via un système de cotation personnalisée.

Alors que la FFA vient d'annoncer que le rendement moyen des unités de compte avait chuté de -8,9% en 2018 (après +5% en 2017), **Quantam**, société de gestion d'actifs française indépendante, innove avec une solution de protection financière sur-mesure du capital de son contrat d'assurance vie investi en unités de compte.

Grace à plateforme baptisée Pulsar, les épargnants peuvent obtenir en quelques clics une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en unités de compte. Cet outil attribue à chaque fonds un score de « couvrabilité ».

Concrètement, moyennant le paiement d'une prime et si l'assureur est partenaire, les épargnants peuvent souscrire une protection financière de leur contrat pour compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée. Le souscripteur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut être activée directement en ligne.

Sécuriser l'épargne

« Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en unités de compte à l'espérance de rendement bien plus élevée », explique la société.

La différence avec les solutions déjà existantes, comme par exemple les garanties plancher en cas de décès proposées par les assureurs ou les techniques de gestion d'actifs d'assurance de portefeuille comme la gestion flexible ou la gestion par coussin ou CPPI (Constant Proportion Portfolio Insurance) ou encore la solution Allianz Active4life est que c'est l'assuré qui couvre son propre portefeuille constitué librement.

« La possibilité pour un investisseur de choisir librement son propre portefeuille, son niveau de sécurisation et son horizon de temps offre une flexibilité encore inédite. Une couverture de courte durée permettra par exemple d'opérer une gestion plus tactique en réajustant le niveau de protection pour sécuriser ses gains (créant un « effet cliquet »), là où une garantie plus longue sera privilégiée dans une optique plus patrimoniale », détaille **Maxime Dupont**, président de **Quantam**.

La solution a déjà été activée depuis janvier 2019 chez l'assureur luxembourgeois Lombard International Assurance.

CMG

Quantam lance un outil de couverture pour les UC

Le 29/03/19 à 17h15

Par **Jérémie Gatignol**



Maxime Dupont

La société de gestion Quantam vient d'annoncer le lancement d'une offre de protection sur-mesure dédiée aux portefeuilles investis en unités de compte (UC). Commercialisé auprès des assureurs, cet outil de couverture baptisé Quantam Pulsar, permet aux épargnants d'obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions.

Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'assurance-vie. Ce dispositif aura pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime. L'utilisateur choisira la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cotera instantanément la prime correspondante.

Ainsi, en cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant.

"La possibilité pour un investisseur de choisir librement son propre portefeuille, son niveau de sécurisation et son horizon de temps offre une flexibilité encore inédite. Une couverture de courte



durée permettra par exemple d'opérer une gestion plus tactique en réajustant le niveau de protection pour sécuriser ses gains, là où une garantie plus longue sera privilégiée dans une optique plus patrimoniale", explique dans un communiqué Maxime Dupont, président de Quantam.

"Nous avons constaté qu'intégrer une protection au niveau d'un fonds commun de placement n'a pas forcément de sens, les investisseurs n'ayant pas les mêmes points d'entrée, les mêmes horizons, ni les mêmes besoins en termes de niveau de protection. En outre, la couverture sur un portefeuille global coûte beaucoup moins cher que la somme des couvertures qui seraient incluses dans chacun des fonds du portefeuille", ajoute le dirigeant.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier dernier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).



Assurance-vie : Quantam offre une couverture simplifiée des portefeuilles en Unités de compte

Publié le 2 avril 2019 par Ivan Best



Quantam, société de gestion indépendante basée en France, et proposant notamment des produits de couverture des risques financiers, entend promouvoir une nouvelle solution destinée à une large clientèle, celle de l'assurance vie. Cette solution, pour l'instant accessible seulement aux ...

Continuer la lecture de « Assurance-vie : Quantam offre une couverture simplifiée des portefeuilles en Unités de compte »

Cet article est issu d'une publication POINT BANQUE.

Si vous êtes déjà abonné connectez-vous sinon abonnez-vous à l'une des lettres ou pack ci-dessous.

Assurances des Particuliers

ASSURANCE
des *Particuliers.*

L'Observatoire des Produits d'Assurance

Observatoire
des **PRODUITS**
D'ASSURANCE.

Pack Intégral Nom d'utilisateur Mot de passe Se souvenir de moi Mot de passe oublié





Espace OPCVM

AOF - Tous droits réservés.

(AOF) - **Quantam** a mis en ligne sa plateforme " Pulsar ". Une solution avec laquelle les épargnants pourront obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime.

L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant.

L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).

Publié le 03 Avril 2019 - 13h23

2019 Agence Option Finance (AOF) - Tous droits de reproduction réservés par AOF. AOF collecte ses données auprès des sources qu'elle considère les plus sûres. Toutefois, le lecteur reste seul responsable de leur interprétation et de l'utilisation des informations mises à sa disposition. Ainsi le lecteur devra tenir AOF et ses contributeurs indemnes de toute réclamation résultant de cette utilisation. Agence Option Finance (AOF) est une marque du groupe Option Finance



Quantam propose une protection sur-mesure dédiée aux unités de compte

(AOF) - **Quantam** a mis en ligne sa plateforme "Pulsar". Une solution avec laquelle les épargnants pourront obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime.

L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant.

L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).

2019 Agence Option Finance (AOF) - Tous droits de reproduction réservés par AOF. AOF collecte ses données auprès des sources qu'elle considère les plus sûres. Toutefois, le lecteur reste seul responsable de leur interprétation et de l'utilisation des informations mises à sa disposition. Ainsi le lecteur devra tenir AOF et ses contributeurs indemnes de toute réclamation résultant de cette utilisation. Agence Option Finance (AOF) est une marque du groupe Option Finance

Quantam propose une protection sur-mesure dédiée aux unités de compte

AOF - 03 AVRIL 2019

(AOF) - Quantam a mis en ligne sa plateforme " Pulsar ". Une solution avec laquelle les épargnants pourront obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime.

L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant.

L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).



Quantam propose une protection sur-mesure dédiée aux unités de compte

(AOF) - **Quantam** a mis en ligne sa plateforme " Pulsar ". Une solution avec laquelle les épargnants pourront obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime.

L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant.

L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).



Quantam propose une protection sur-mesure dédiée aux unités de compte

Par Agence Option Finance Publié le 03/04/2019 à 13:23 Mise à jour le 03/04/2019 à 13:23

- L'auteur
- Réagir (0)
- Partager
-
-
-
-
-
- Haut de page

(AOF) - **Quantam** a mis en ligne sa plateforme " Pulsar ". Une solution avec laquelle les épargnants pourront obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime.

L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant.

L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).

2019 Agence Option Finance (AOF) - Tous droits de reproduction réservés par AOF. AOF collecte ses données auprès des sources qu'elle considère les plus sûres. Toutefois, le lecteur reste seul responsable de leur interprétation et de l'utilisation des informations mises à sa disposition. Ainsi le lecteur devra tenir AOF et ses contributeurs indemnes de toute réclamation résultant de cette utilisation. Agence Option Finance (AOF) est une marque du groupe Option Finance

S'abonner au Figaro Bourse

TRACKERS LES PLUS ÉCHANGÉS

Mnémo Nom Capitaux Variation AUEM Amundi IS MSCI Emerging Markets ETF-C \$ 6 280k
+1,30% CAC Lyxor CAC 40 (DR) ETF Dist A/I 5 635k +0,72% LVC Lyxor CAC 40 Daily 2x
Leveraged ETF Acc 3 926k +1,32% BNKE Lyxor Euro Stoxx Banks (Dr) ETF P Acc 3 634k
+1,88% MSE Lyxor Euro Stoxx 50 DR ETF Dist A/I 3 477k +0,95% DAX Lyxor DAX (DR)
ETF Acc 2 753k +1,51%

Derniers conseils boursiers



Saint Gobain: une accélération des cessions d'actifs aurait un effet positif sur le cours

03/04/19 - 13h03



ADP veut doubler ses investissements dans les aéroports parisiens sur 5 ans

03/04/19 - 11h23



Atos offre une bonne visibilité sur sa capacité à générer du cash pour l'actionnaire

03/04/19 - 09h43



Thales finalise l'acquisition de Gemalto

02/04/19 - 12h35

Argan confirme ses objectifs

02/04/19 - 11h29

Expertise boursière

Fonds les plus Performants

- 1 an
- 3 mois
- 1 mois
- 1er janvier

Libellé V.L Performance BlackRock ICS Euro Gov LiqHrtg(AccT0)EUR 99,97 +9.855,19%
 UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Premier 99,96 +9.854,19% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR
 Preferred 99,96 +9.854,19% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR F 99,96 +9.853,93% UBS (Irl) Sel
 Money Mkt EUR Instit 99,96 +9.853,83% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR M 99,96 +9.853,17%
 Fonds 1 an Libellé V.L Performance BlackRock ICS Euro Gov LiqHrtg(AccT0)EUR 99,97
 +9.889,99% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Premier 99,96 +9.889,18% UBS (Irl) Sel Money
 Mkt EUR Preferred 99,96 +9.889,18% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Instit 99,96 +9.889,18%
 UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Cap 99,96 +9.889,18% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR F 99,96
 +9.889,18% Fonds 3 mois Libellé V.L Performance BlackRock ICS Euro Gov
 LiqHrtg(AccT0)EUR 99,97 +9.897,32% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Premier 99,96
 +9.895,90% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Preferred 99,96 +9.895,90% UBS (Irl) Sel Money
 Mkt EUR Instit 99,96 +9.895,90% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Cap 99,96 +9.895,90% UBS
 (Irl) Sel Money Mkt EUR F 99,96 +9.895,90% Fonds 1 mois Libellé V.L Performance
 BlackRock ICS Euro Gov LiqHrtg(AccT0)EUR 99,97 +9.889,99% UBS (Irl) Sel Money Mkt
 EUR Premier 99,96 +9.889,18% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Preferred 99,96 +9.889,18%
 UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Instit 99,96 +9.889,18% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR Cap
 99,96 +9.889,18% UBS (Irl) Sel Money Mkt EUR F 99,96 +9.889,18% Fonds 1er janvier

Points De Marché

- **Analyse AOF pré-ouverture Wall Street - Regain d'optimisme sur les marchés**
- 03/04/19 14h56
- **Les valeurs à suivre aujourd'hui à Wall Street Mercredi 3 avril 2019**
- 03/04/19 14h45
- **Analyse mi-séance AOF France/Europe - Le CAC 40 soutenu par l'espoir d'un accord commercial entre la Chine et les Etats-Unis**
- 03/04/19 12h23
- **Décryptage AOF du palmarès du SRD à la mi-séance - Mercredi 3 avril 2019 La plus forte baisse**
- 03/04/19 12h11
- **Décryptage AOF du palmarès du SBF 120 à la mi-séance - Mercredi 3 avril 2019 La plus forte baisse**
- 03/04/19 12h09

Voir plus



Quantam propose une protection sur-mesure dédiée aux unités de compte

Quantam a mis en ligne sa plateforme " Pulsar ". Une solution avec laquelle les épargnants pourront obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime.

L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant. L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).



Copyright 2019 AOF

Tous droits de reproduction et de représentation réservés (Avertissement légal)

Assurance vie : une solution pour s'assurer contre la perte en capital

RAPHAËLE KARAYAN | 17/04/2019 à 11h13
UNITÉS DE COMPTE (UC)



pxhere.com/mohamed hassan

La société de gestion d'actifs Quantam propose une couverture contre la perte en capital des assurances vie en unités de compte.

Si les détenteurs d'**assurance vie** n'investissent pas plus en **unités de compte**, c'est par peur du risque de perte en capital. La société de gestion d'actifs française **Quantam** leur propose une solution inédite, consistant à assurer... leur assurance vie.

Sa plateforme Quantam Pulsar permet de couvrir les contrats investis en unités de compte (fonds, actions...), en échange d'une prime d'assurance variable en fonction de la durée de couverture (deux ans maximum, renouvelable) et du niveau de franchise choisis. Chaque fonds est associé à un score de couvrabilité, qui tient compte notamment de sa volatilité et de ses performances par rapport à son

benchmark. En cas de baisse des marchés, une partie des pertes est ainsi compensée (en cash). Une sorte de mitan entre la garantie totale du fonds euros faiblement rémunérée, et la volatilité des UC à plus forte espérance de gain.

« *Nous avons fait en sorte de réunir le meilleur des deux mondes, explique **Maxime Dupont**, président et fondateur de Quantam. C'est particulièrement intéressant quand survient une grosse crise.* »

Seulement au Luxembourg...pour l'instant

Ce compromis existe déjà sous une autre forme, dans les produits structurés, mais Maxime Dupont nous explique qu'il s'agit ici d'une mécanique différente. « *C'est plutôt un produit dérivé, une couverture sur-mesure qui se superpose au portefeuille des assurés.* »

Ce statut de produit dérivé a un inconvénient : en France, la réglementation interdit de souscrire des produits dérivés dans les assurances vie. C'est pourquoi, pour le moment, le produit de Quantam n'est proposé en option que dans des **assurances vie luxembourgeoises**, plus permissives. « *Nous travaillons sur des solutions pour la France, précise Maxime Dupont. Nous avons des discussions avancées avec des assureurs qui ont une activité en France.* »

La grosse différence avec les produits structurés et autres fonds garantis, c'est que la protection de Quantam s'applique aux portefeuilles constitués librement par les investisseurs. Elle couvre une grande partie des fonds disponibles sur le marché (près de 2000), et l'essentiel du catalogue des assurances vie. D'où une plus grande flexibilité. La solution pourrait aussi s'appliquer sur des portefeuilles en gestion sous mandat.



Quantam Pulsar protège les UC

La société de gestion Quantam invente une solution originale pour garantir aux détenteurs d'assurance vie leur capital en unités de compte.

Grâce à une plateforme baptisée Pulsar, les épargnants peuvent obtenir en quelques clics une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en unités de compte. Cet outil attribue à chaque fonds un score de « couvrabilité ».

Ainsi, si l'assureur est partenaire, les épargnants peuvent souscrire une protection financière de leur contrat pour compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée. La solution a déjà été activée depuis janvier 2019 chez l'assureur luxembourgeois Lombard International Assurance.



Protection sur mesure

Quantam Pulsar est un outil de couverture permettant la protection de chaque contrat d'assurance-vie investi en unités de compte ou en actions. Les épargnants peuvent obtenir en quelques clics une cotation personnalisée.



Combien pour assurer mon fonds ?

6.649 euros, c'est ce qu'il en coûte pour assurer en intégralité une potentielle perte sur le fonds Aggressor de la Financière de l'Echiquier à horizon de 1 an pour un montant de 100.000 euros. L'exemple est simpliste, mais il illustre concrètement le principe de l'offre Pulsar mise en place par **Quantam**.

Dans la réalité, on couvre rarement un fonds unique mais plutôt un portefeuille composé de plusieurs fonds. Dans ce cas, la prime d'assurance tend à baisser.

Cette prime est fonction des risques portés par le fonds : classe d'actifs, zone géographique, historique du fonds... Autant d'éléments qui permettent de définir la « couvrabilité » du fonds dont sera fonction le prix de la couverture.

La mise en œuvre de la solution Pulsar se révèle très simple : l'investisseur sélectionne les fonds à couvrir (dans un univers qui concerne actuellement 1.817 fonds) et indique pour chacun d'eux le montant à assurer, le taux de couverture et l'horizon.

COMPOSITION			GRAPHE	STATISTIQUES		MOIS PAR MOIS		
Fonds	Type	% Ptf	Encours (K €)	Taille	Age	Risque	Couvrable	Couvrir
Total du portefeuille			120,0					
CARMIGNAC FRA - PATRIMOINE A EU...	Mixtes	8.3%	10,0		29		★★★★★	☒
COMGEST - RENAISSANCE EU Z	Actions	8.3%	10,0		1		★★★★☆	☒
HAAS - EPARGNE PATRIMOINE C	Mixtes	8.3%	10,0		13		★★★★★	☒
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL	Obligations	8.3%	10,0		9		★★★★★	☒
LFDE - ECHIQ AGRESSOR	Actions	8.3%	10,0		27		★★★☆☆	☒
MANDARINE - OPPORTUNITES R	Mixtes	8.3%	10,0		10		★★★★★	☒
MONETA - LONG SHORT A	Alternatif	8.3%	10,0		12		★★★★★	☒
ROTHSCHILD - VALOR F EUR 4D	Mixtes	8.3%	10,0		13		★★★★☆	☒
SYCOMORE - FRANCE CAP A	Actions	8.3%	10,0		17		★★★☆☆	☒
VEGA - EURO RENDEMENT R	Mixtes	8.3%	10,0		7		★★★★★	☒

Quantam a d'ores et déjà signé avec la maison luxembourgeoise Lombard International Assurance qui gère quelques 41 milliards d'euros d'encours.

La prochaine étape consiste à signer avec des assureurs français sur des contrats de droit français. Une étape susceptible de se révéler légèrement compliquée dans la mesure où la législation française ne permet de loger dans un contrat d'assurance-vie que des produits de type actions ou obligataires.

Rappelons que **Quantam**, créée en 2004, est une boutique spécialisée dans la gestion quantitative et systématique, avec une expertise en particulier en matière de couverture des risques financiers.



Quantam propose de protéger les portefeuilles en unités de compte

La société de gestion quantitative a lancé un outil inédit de couverture à disposition des assureurs-vie pour les clients qui craignent des turbulences sur les actions.

PAR FABRICE ANSELM

@fanselmi396

+ EMAIL fanselmi@agefi.fr

La société de gestion

Quantam a lancé une solution à disposition des distributeurs d'assurance-vie qui souhaiteraient proposer à leurs clients un outil de couverture individuelle de chaque contrat investi en unités de compte (UC). Cette solution de protection du capital est logeable dans le contrat en UC des épargnants qui craindraient des turbulences (« drawdown ») sur les marchés d'actions et souhaiteraient voir compensées les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée moyennant le paiement d'une prime. « Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie sur des actifs en UC à l'espérance de rendement bien plus élevée », rappelle **Maxime Dupont**, président de **Quantam**. Une protection de courte durée permettra une gestion plus tactique en réajustant le niveau de couverture pour sécuriser ses gains ; une garantie plus longue, sur deux ans maximum pour l'instant, sera privilégiée dans une optique plus patrimoniale. En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, moins une franchise.

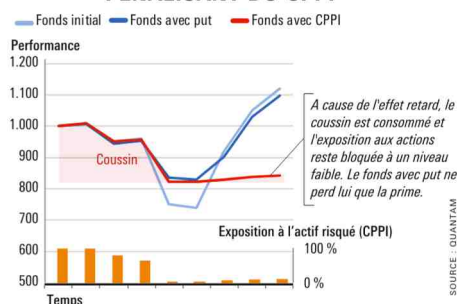
LIBRE ALLOCATION DU PORTEFEUILLE

L'utilisateur choisit, avec l'appui de son conseiller en investissement et en fonction de son horizon de placement, le portefeuille à protéger, la durée et le niveau de protection en pourcentage,

et l'outil, qui peut être activé en ligne sur le site de **Quantam** via l'interface **Pulsar**, propose une cotation instantanée de la prime correspondant. « L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et autres solutions existantes car l'investisseur peut choisir librement à la fois son propre portefeuille constitué avec une grande offre de fonds disponibles (1.785 actuellement), son niveau et son horizon de protection, ce qui lui offre une flexibilité encore inédite, insiste **Maxime Dupont**. Après quinze ans à gérer des produits dérivés et à structurer des solutions de couverture, nous avons constaté qu'intégrer une protection au niveau d'un fonds commun de placement n'a pas forcément de sens, les investisseurs n'ayant pas les mêmes points d'entrée, les mêmes horizons, ni les mêmes besoins en termes de niveau de sécurisation. Il était essentiel d'avoir une approche nouvelle, centrée sur le client et non sur le produit, et d'offrir une solution de couverture 'sur-mesure', superposée globalement à leur portefeuille individuel ('overlay') et non restreinte à tel ou tel fonds collectif couvert ou flexible. »

L'un des problèmes des fonds à coussin de type CPPI est en effet la différence de traitement entre le client entré dès le début, qui a pu profiter de la couverture liée au coussin, par exemple avec 10 % de pertes maximum, et le client entré par la suite, qui n'a la possibilité de profiter des 10 % d'options sur actions que beaucoup plus tard dans le temps, quand les options reviendront « dans la monnaie » et que le fonds recommencera à décoller, éventuellement. « En outre, la couverture sur un portefeuille global coûte bien moins cher que la somme des couvertures qui seraient

EVITER L'EFFET "CASH LOCKING" PÉNALISANT DU CPPI



L'ASSUREUR-VIE POURRA CHOISIR DE VENDRE CETTE SOLUTION EN MARQUE BLANCHE, VIA SON SITE

incluses dans chacun des fonds du portefeuille », complète **Maxime Dupont**.

Le produit peut aussi être associé à un portefeuille d'actions européennes détenues en direct, une centaine (Euro Stoxx 50 et plus) avant de prochains développements, qui ne descendront cependant pas jusqu'aux *small caps*, dont la couverture individuelle est plus complexe. Techniquement, la protection est délivrée par un véhicule créé par **Quantam** auquel l'investisseur achète, par l'intermédiaire de l'assureur-vie partenaire, une option de gré à gré de type « put » sur le portefeuille.

La société a signé en janvier un premier contrat avec **Lombard International Assurance** au Luxembourg (41,5 milliards d'euros d'encours) pour cette solution qui pourrait à terme être référencée chez d'autres assureurs-vie. Avec un petit bémol : il n'est pas encore autorisé de placer des options dans les portefeuilles en UC des contrats d'assurance-vie français, ce qui oblige **Quantam** « à réfléchir à un mécanisme un peu différent qui aura le même effet économique et sera disponible à brève échéance ». ■



Quantam propose de protéger les portefeuilles en unités de compte

La société de gestion quantitative a lancé un outil inédit de couverture à disposition des assureurs-vie pour les clients qui craignent des turbulences sur les actions. La société de gestion **Quantam** a lancé une solution à disposition des distributeurs d'assurance-vie qui souhaiteraient proposer à leurs clients un outil de couverture individuelle de chaque contrat investi en unités de compte (UC). Cette solution de protection du capital est logeable dans le contrat en UC des épargnants qui craindraient des turbulences (« drawdown ») sur les marchés d'actions et souhaiteraient voir compensées les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée moyennant le paiement d'une prime. « Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie sur des actifs en UC à l'espérance de rendement bien plus élevée », rappelle **MaximeDupont**, président de **Quantam**. Une protection de courte durée permettra une gestion plus tactique en réajustant le niveau de couverture pour sécuriser ses gains ; une garantie plus longue, sur deux ans maximum pour l'instant, sera privilégiée dans une optique plus patrimoniale. En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, moins une franchise.

Libre allocation du portefeuille

L'utilisateur choisit, avec l'appui de son conseiller en investissement et en fonction de son horizon de placement, le portefeuille à protéger, la durée et le niveau de protection en pourcentage, et l'outil, qui peut être activé en ligne sur le site de **Quantam** via l'interface Pulsar, propose une cotation instantanée de la prime correspondant. « L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et autres solutions existantes car l'investisseur peut choisir librement à la fois son propre portefeuille constitué avec une grande offre de fonds disponibles (1.785 actuellement), son niveau et son horizon de protection, ce qui lui offre une flexibilité encore inédite, insiste **MaximeDupont**. Après quinze ans à gérer des produits dérivés et à structurer des solutions de couverture, nous avons constaté qu'intégrer une protection au niveau d'un fonds commun de placement n'a pas forcément de sens, les investisseurs n'ayant pas les mêmes points d'entrée, les mêmes horizons, ni les mêmes besoins en termes de niveau de sécurisation. Il était essentiel d'avoir une approche nouvelle, centrée sur le client et non sur le produit, et d'offrir une solution de couverture 'sur-mesure', superposée globalement à leur portefeuille individuel ('overlay') et non restreinte à tel ou tel fonds collectif couvert ou flexible. »

L'un des problèmes des fonds à coussin de type CPPI est en effet la différence de traitement entre le client entré dès le début, qui a pu profiter de la couverture liée au coussin, par exemple avec 10 % de pertes maximum, et le client entré par la suite, qui n'a la possibilité de profiter des 10 % d'options sur actions que beaucoup plus tard dans le temps, quand les options reviendront « dans la monnaie » et que le fonds recommencera à décoller, éventuellement. « En outre, la couverture sur un portefeuille global coûte bien moins cher que la somme des couvertures qui seraient incluses dans chacun des fonds du portefeuille », complète **MaximeDupont**.

Le produit peut aussi être associé à un portefeuille d'actions européennes détenues en direct, une centaine (Euro Stoxx 50 et plus) avant de prochains développements, qui ne descendront cependant pas jusqu'aux small caps, dont la couverture individuelle est plus complexe. Techniquement, la protection est délivrée par un véhicule créé par **Quantam** auquel l'investisseur achète, par l'intermédiaire de l'assureur-vie partenaire, une option de gré à gré de type « put » sur le portefeuille.

La société a signé en janvier un premier contrat avec Lombard International Assurance au Luxembourg (41,5 milliards d'euros d'encours) pour cette solution qui pourrait à terme être référencée chez d'autres assureurs-vie. Avec un petit bémol: il n'est pas encore autorisé de placer

des options dans les portefeuilles en UC des contrats d'assurance-vie français, ce qui oblige **Quantam** « à réfléchir à un mécanisme un peu différent qui aura le même effet économique et sera disponible à brève échéance ».